



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« BLANGY PONT L'ÉVÊQUE INTERCOM »
REPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CALVADOS - ARRONDISSEMENT DE LISIEUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du jeudi 7 avril 2011

Le Conseil Communautaire s'est tenu le jeudi 7 avril 2011 à 20h00 dans les locaux des Dominicaines à Pont l'Evêque sous la présidence de monsieur Hubert Courseaux sur convocations transmises les 14 février et 29 mars 2011.

Monsieur Courseaux souhaite la bienvenue aux délégués et procède à l'appel de chaque délégué :

1. M LE BUAN, Commune de Beaumont en Auge
2. M FAVRIL, Commune de Blangy Le Château
3. M GAUTIER, Commune de Blangy Le Château
4. Mme DUPERRAY, Commune de Blangy le Château
5. M. COURSEAUX, Commune de Bonneville la Louvet
6. M LEGUAY suppléant de M GOULLEY, Commune de Bonneville la Louvet
7. M GREAU, Commune de Bonneville la Louvet
8. Mme COTHIER, Commune de Bonneville sur Touques
9. M LEBEY, Commune de Bonneville sur Touques
10. M TONON, suppléant de M VALLEE, Commune de Canapville
11. M CARREL, Commune de Clarbec
12. M CERISIER, Commune de Coudray Rabut
13. M FERREY, Commune de Englesqueville en Auge
14. Mme DUDOGNON, Commune de Fierville les Parcs
15. M HEBERT suppléant de Mme M MARTIN, Commune de Glanville
16. M GUIOT, Commune de Le Breuil en Auge
17. M DUBREUIL, Commune du Breuil en Auge
18. M TESTARD, Commune de Le Breuil en Auge
19. M BOURG, Commune de Le Torquesne
20. M MARIE, Commune de Le Torquesne
21. Mme DENIS, Commune de Manneville La Pipard
22. M AVOYNE, Commune de Norolles
23. M HEBERT, Commune de Pierrefitte en Auge
24. M ANDRE, Commune de Pont l'Evêque
25. Melle BOIRE, Commune de Pont l'Evêque
26. M COLOME, Commune de Pont l'Evêque
27. M FERRÉ, Commune de Pont l'Evêque
28. M HAMEL, Commune de Pont l'Evêque
29. M HUET, Commune de Pont l'Evêque
30. M LEPAISANT, Commune de Pont l'Evêque
31. Mme A MARTIN, Commune de Pont l'Evêque
32. M SELLE, Commune de Pont l'Evêque
33. M DUTACQ, Commune de Reux
34. M LANGIN, Commune de Reux
35. M CUMONT, Commune de Saint Hymer
36. Mme DUBOIS, Commune de Saint Hymer
37. M LEROUX, Commune de Saint Philbert des Champs
38. Mme MARQUAIS, Commune de Saint Philbert des Champs
39. M BOSQUER suppléant de M BOUGARD, Commune de Saint André d'Hébertot
40. M DELABARRE, Commune de Saint André d'Hébertot
41. M BORDELLE suppléant de M TIPHAGNE, Commune de Saint Benoît d'Hébertot
42. M LEBEY JM suppléant de Mme BORDELET, Commune de Saint Etienne la Thillaye
43. M VAY, Commune de Saint Etienne la Thillaye
44. M DUFOUR, Commune de Saint Julien sur Calonne
45. M DEFRESSIGNE, Commune de Saint Martin aux Chartrains
46. Mme DELASALLE, Commune de Saint Martin aux Chartrains
47. Mme JACQUIN, Commune de Surville
48. M JORIS, Commune de Surville
49. Mme VILLOTTE, Commune de Tourville en Auge
50. M POULAIN, Commune de Vieux Bourg

Excusés :

1. M VERGER, Commune de Le Brévedent
2. Mme VIQUESNEL, Commune de Le Faulq
3. M LEGOUIX, Commune de Le Mesnil sur Blangy

4. M CHARPENTIER, Commune de Les Authieux sur Calonne
5. M LEBEL, Commune de Manneville La Pipard
6. M DESPERROIS, Commune de Pont l'Evêque
7. Mme LEBON, Commune de Pont l'Evêque
8. Mme LECARPENTIER, Commune de Pont l'Evêque
9. Mme PICHON-LEROY, Commune de Pont l'Evêque

Absents :

1. M LEMACON, Commune de Coudray Rabut
2. M JANVIER, Commune de Pont l'Evêque
3. M LEMÉE, Commune de Pont l'Evêque
4. M GAUDIN, Commune de Saint Philbert des Champs

Etaient également présents sans voie délibérative :

- Mme HENRY-DUGUE, DGS
- Mme JARDIN, trésorier
- M DESHAYES, conseiller général
- La presse

Monsieur Courseaux demande aux délégués de Pont l'Evêque si monsieur Janvier est remplacé. Mademoiselle Boire informe qu'il le sera lundi prochain. Monsieur Courseaux ajoute que puisque monsieur Lemaçon n'est pas là, il l'installera à son arrivée. Il souhaite la bienvenue aux délégués suppléants qui assistent pour la première fois à un conseil.

Le quorum étant atteint, monsieur Courseaux ouvre la séance et propose de nommer mademoiselle Boire secrétaire de séance, ce que le conseil valide à l'unanimité. Monsieur Courseaux précise qu'il n'y a pas de questions supplémentaires, ni de retrait à l'ordre du jour.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Administration générale

- Installation de nouveaux délégués de la commune de Coudray-Rabut
- Vote du compte administratif, de l'affectation du résultat et du compte de gestion du budget général et des budgets annexes 2010
- Vote des taux d'imposition 2011
- Vote des subventions 2011
- Vote des budgets prévisionnels 2011
 - . Budget général
 - . Budget annexe Déchets
 - . Budget annexe SPANC
 - . Budget annexe Zones d'activités
 - . Budget annexe Transport scolaire
- Concours du receveur intercommunal : attribution d'une indemnité
- DETR : demande de subvention
- Contrat de territoire avec le Conseil général : demande de subvention pour l'école de musique
- Personnel :
 - . Créations et fermeture de poste
 - . Convention de mise à disposition d'un agent avec la ville de Pont l'Evêque
- Communication : lancement d'une consultation

Scolaire

- Transport scolaire : validation de la nouvelle convention de délégation de compétence relative à l'organisation des transports scolaires avec le conseil général du Calvados
- Ecoles de Pont l'Evêque :
 - . Validation du projet d'aménagement de nouveaux sanitaires de l'unité B
 - . Lancement d'une consultation d'AMO pour la construction d'une école maternelle
- Ecoles privées :
 - . Validation de l'avenant n° 3 à la convention de financement des dépenses de fonctionnement de l'école Bon pasteur de Pont l'Evêque

- . Validation de la convention de financement des dépenses de fonctionnement de l'école Jeanne d'Arc de Trouville sur Mer
- Etat d'avancement du projet d'extension de l'école de Saint Benoît d'Hébertot
- Information sur la réflexion d'accueil scolaire du secteur 7

Développement durable

- Déchetteries :
 - . Lancement d'une consultation pour remplacement de la console informatique
 - . Modification du tarif pour le dépôt des emballages en carton
- Tri sélectif :
 - . Validation du barème E d'Eco-emballages et de l'avenant à la convention d'Ecofolio
 - . Validation de la convention de collecte des textiles sur le territoire de la communauté de communes avec l'Association pour la Sauvegarde de la Touques et de ses Affluents
- Bilan énergétique : définition de cinq bâtiments d'étude

Développement économique

- Zone d'activités de Reux : validation de la prolongation des dates de signature des ventes de parcelles à la commune de Reux et à la société Spirit France

Culture – tourisme

- Ecole de musique :
 - . Validation du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du tribunal
 - . Validation du règlement intérieur de l'école, du règlement des études
 - . Modification des tarifs
- Bibliothèque : validation de la convention pour le développement de la lecture publique
- Tourisme : modification du montant des pénalités pour retard de paiement et révision des tarifs de la taxe de séjour

Environnement – urbanisme

- Adresses numériques : information sur l'état d'avancement du projet

Sport

- Rénovation des courts de tennis : autoriser le président à signer les marchés

Questions diverses

I – INSTALLATION DES NOUVEAUX DELEGUES DE LA COMMUNE DE COUDRAY-RABUT

Monsieur Courseaux explique que suite à la démission de monsieur Chapuy, délégué titulaire de la commune de Coudray-Rabut, le conseil municipal a désigné, lors de sa séance du 24 février 2011, de nouveaux délégués que le conseil communautaire installe aujourd'hui. Il s'agit de messieurs :

- Michel Lemaçon, délégué titulaire (en remplacement de M Chapuy)
- François Cerisier, délégué titulaire
- Daniel Martin, délégué suppléant
- Michel Patte, délégué suppléant (en remplacement de M Lemaçon)

Monsieur Courseaux les déclare installés par le biais du conseil communautaire d'aujourd'hui et de la délibération qui a été prise par la commune de Coudray-Rabut.

II – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2011

Monsieur Courseaux demande aux membres s'ils approuvent le compte rendu de la séance du 10 février 2011. N'ayant pas d'observations, à l'unanimité, les membres du conseil communautaire valident le procès verbal de la séance du 10 février 2011.

III – ADMINISTRATION GENERALE

1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF, DE L’AFFECTATION DU RESULTAT ET DU COMPTE DE GESTION DES BUDGETS 2010

Monsieur Courseaux donne lecture du compte administratif, de l’affectation du résultat et du compte de gestion 2010 du budget général et des budgets annexes Déchets, SPANC, Zones d’activités et Transport scolaire.

BUDGET GENERAL

<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses d'investissement	1 205 686,83 €
Recettes d'investissement	1 035 477,89 €
Résultat net au 31-12-2010	-170 208,94 €
Excédent 2009 reporté	179 049,90 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	8 840,96 €

<u>Reste à réaliser</u>	
Dépenses d'investissement	1 118 438,00 €
Recettes d'investissement	549 506,00 €
Résultat net RAR	-568 932,00 €

<u>Section de fonctionnement</u>	
Dépenses de fonctionnement	4 528 381,57 €
Recettes de fonctionnement	5 053 789,96 €
Résultat net au 31-12-2010	525 408,39 €
Excédent 2009 reporté	162 263,85 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	687 672,24 €

<u>Soit à affecter:</u>	
002 Excédent de fonctionnement reporté	127 581,20 €
001 Excédent d'investissement reporté	8 840,96 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	560 091,04 €

Madame Pierre, déléguée de Saint Hymer, entre dans la salle, ce qui porte **le nombre de délégués présents à 54.**

Monsieur Courseaux demande aux délégués s’ils ont des questions.

BUDGET ANNEXE DECHETS

<u>Section d'investissement</u>	
Recettes d'investissement	16 253,62 €
Dépenses d'investissement	15 121,99 €
Résultat net au 31-12-2010	1 131,63 €
Excédent 2009 reporté	11 017,86 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	12 149,49 €

<u>Reste à réaliser</u>	
Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	2 341,00 €

Résultat net RAR	2 341,00 €
------------------	------------

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	1 412 595,23 €
Dépenses de fonctionnement	1 429 667,11 €
Résultat net au 31-12-2010	-17 071,88 €
Excédent 2009 reporté	175 784,69 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	158 712,81 €

Soit à affecter:

002 Excédent de fonctionnement reporté	158 712,81 €
001 Excédent d'investissement reporté	12 149,49 €

BUDGET ANNEXE SPANCSection d'investissement

Recettes d'investissement	19 700,95 €
Dépenses d'investissement	44 980,36 €
Résultat net au 31-12-2010	-25 279,41 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	-25 279,41 €

Reste à réaliser

Dépenses d'investissement	3 500,00 €
Recettes d'investissement	15 400,00 €
Résultat net RAR	11 900,00 €

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	58 802,59 €
Dépenses de fonctionnement	64 039,80 €
Résultat net au 31-12-2010	-5 237,21 €
Excédent 2009 reporté	32 472,58 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	27 235,37 €

Soit à affecter:

002 Excédent de fonctionnement reporté	13 855,96 €
001 Déficit d'investissement reporté	-25 279,41 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	13 379,41 €

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITESSection d'investissement

Recettes d'investissement	259 558,59 €
Dépenses d'investissement	249 368,00 €
Résultat net au 31-12-2010	10 190,59 €
Déficit 2009 reporté	-640 146,01 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	-629 955,42 €

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	422 447,38 €
----------------------------	--------------

Dépenses de fonctionnement	372 765,57 €
Résultat net au 31-12-2010	49 681,81 €
Excédent 2009 reporté	56 652,06 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	106 333,87 €

Soit à affecter:

001 Déficit d'investissement à reporter	-629 955,42 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	106 333,87 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	383 441,46 €
Dépenses de fonctionnement	416 883,28 €
Résultat net au 31-12-2010	-33 441,82 €
Excédent 20089reporté	8 788,58 €
Résultat cumulé au 31-12-2010	-24 653,24 €

Soit à affecter:

Excédent de fonctionnement reporté	-24 653,24 €
------------------------------------	--------------

Approbation des comptes administratifs 2010

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2010 du :

- Budget général
- Budget annexe Déchets
- Budget annexe SPANC
- Budget annexe Zones d'activités
- Budget annexe transport scolaire

Monsieur Selle remercie l'assemblée et demande à monsieur le Président de regagner sa place dans la salle. **Le nombre de votants est de 54.** Monsieur Courseaux remercie l'assemblée.

Approbation des comptes de gestion 2010 - Délibérations n°2011-4-7/1, 2011-4-7/2, 2011-4-7/3, 2011-4-7/4, 2011-4-7/5

A l'unanimité, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2010 du :

- budget général
- budget annexe Déchets
- budget annexe SPANC
- budget annexe Zones d'activités
- Budget annexe transport scolaire

Approbation de l'affectation du résultat - Délibérations n°2011-4-7/6, 2011-4-7/7, 2011-4-7/8, 2011-4-7/9, 2011-4-7/10

A l'unanimité, le conseil communautaire approuve l'affectation du résultat des comptes administratifs 2010 au budgets primitifs 2011 pour le :

- budget général
- budget annexe Déchets
- budget annexe SPANC
- budget annexe Zones d'activités
- Budget annexe transport scolaire

2 - VOTE DES SUBVENTIONS 2011 - Délibération n°2011-4-7/11

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président, le conseil communautaire décide à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

STRUCTURE	BP 2011
ADMINISTRATION GENERALE	4 500
Amicale du personnel	4 500
BIBLIOTHEQUES	300
Contes Vallée d'Auge	150
Association AIDSA	150
TOURISME	176 530
Office de Tourisme - fonctionnement	169 230
Arts et Loisirs Castelblançois - Fête des peintres	1 000
Art s'en sort- Le Brèvedent- Festival de musique	850
Mairie de Beaumont - Festival de l'art imaginaire	850
Les nuits des retables	500
Breuil en zic	1 000
Tourisme en Pays d'Auge - Pôle d'excellence	2 000
La revue "Le Pays d'Auge"	100
Mairie Pont l'Evêque - Les Dominicaines	1 000
COOPERATIVES SCOLAIRES	19 965
Enveloppe projet pédagogique (300 € / classe)	14 400
Beaumont	600
Blangy	1 800
Bonneville	1 200
Clarbec	600
Le Breuil	1 200
Le Torquesne	300
Pont l'Evêque primaire	3 900
Pont l'Evêque maternelle	1 800
Reux	600
Saint Benoit	600
Saint Etienne	300
Saint Hymer	300
Saint Philbert	1 200
Enveloppe projet exceptionnel (5 € /élève)	5 565
Clarbec - cité médiévale en Mayenne	540
Blangy - projet théâtre	700
St Philbert - séjour en Bourgogne	600
Le Torquesne - séjour à St Malo	210
St Hymer - séjour à St Malo	170
Quetteville - Versailles	300
Prévention routière	150
Opération 1000 jeunes	1 000
Reste disponible	1 895
ACTION SOCIALE	72 913

Mission Locale Baie de Seine	12 000
Syndicat mixte PLIE	37 863
Mutualité Française - Relais assistantes maternelles	23 050
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	35 339
Comice agricole de Blangy	1000
Calvados Création	1100
Pays d'Auge Expansion	20 623
SCOT nord Pays d'Auge	12 616
URBANISME	26 988
Syndicat Bassin versant de la Touques	26 988
SPORT	85 300
EVA Judo	22 000
USPL Tennis	750
USPL Football	24 000
Gym Blangy	300
Tennis de table du Breuil en Auge	700
Reste disponible	37 550
TOTAL	421 835

3 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011 - Délibérations n°2011-4-7/12 et 2011-4-7/13

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de fixer les taux pour l'année 2011 comme suit :

- CFE : 20.17%
- TH : 7.69%
- TFB : 1.65%
- TFNB : 3.03%

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de fixer le taux de la TEOM à 11% pour l'année 2011.

4 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011

Vote du budget général prévisionnel 2011

A l'unanimité, le conseil communautaire valide le budget général primitif 2011 section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 2 001 000 € comme suit :

	BP 2010 + DM	Réalisé 2010	RAR 2010	Proposition 2011	BP 2011+RAR
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 449 322,00	1 205 686,83	1 118 438,00	869 562,00	2 001 000,00
001 DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE					0,00
040 AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	60 000,00	59 123,97		38 525,00	38 525,00
020 DEPENSES IMPREVUES	3 812,00				0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	79 226,00	74 932,52	0,00	79 980,00	79 980,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 444,00	6 509,83	34 965,00	0,00	34 965,00
27 Autres immo financières	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 253 540,00	1 065 120,51	1 083 473,00	751 057,00	1 847 530,00
310 Ecole de musique – tribunal	154 290,00	110 989,50	43 200,00	100 000,00	143 200,00
207 Gymnase Even Pont l'Evêque	947 105,00	585 992,24	361 110,00		361 110,00

210	Médiathèque Pont l'Evêque	428 000,00	15 329,21	2 000,00	1 066,00	3 066,00
107	Gymnase de Blangy le Château	102 527,00	100 888,51	3 300,00	0,00	3 300,00
110	Ecole de Blangy le Château	287 040,00	13 603,46	273 436,00	26 142,00	299 578,00
108	Ecole de Saint Benoît d'Hébertot	806 265,00	26 921,95	125 000,00	180 000,00	305 000,00
111	Ecole maternelle Pont l'Evêque				30 000,00	30 000,00
art 002	opérations non individualisées	528 313,00	211 395,64	275 427,00	413 849,00	702 276,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 449 322,00	1 035 477,89	549 506,00	1 451 494,00	2 001 000,00
001	EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	179 049,90			8 840,96	8 840,96
040	AMORTISSEMENTS	150 000,00	148 286,60		144 745,00	144 745,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	295 000,00			195 000,00	195 000,00
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS	908 815,10	417 725,15	304 720,00	676 091,04	980 811,04
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 254 739,00	469 466,14	244 786,00	224 279,00	469 065,00
108	Ecole de Saint Benoît d'Hébertot	160 616,00				0,00
110	Ecole de Blangy le Château	94 652,00	28 395,60	66 256,00		66 256,00
310	Ecole de musique - tribunal	132 255,00	100 000,00	32 255,00	47 990,00	80 245,00
107	Gymnase de Blangy le Château	37 500,00	10 898,00	0,00	30 000,00	30 000,00
207	Gymnase Even	323 075,00	281 336,00	26 740,00	0,00	26 740,00
210	Médiathèque Pont l'Evêque	125 000,00				0,00
art 002	opérations non individualisées	2 576 224,00	614 848,29	424 255,00	1 373 504,00	1 797 759,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	661 718,00	0,00	0,00	202 538,00	202 538,00

Vote du budget annexe « Déchets » 2011

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et n'ayant plus de question, le conseil communautaire valide à l'unanimité le budget annexe Déchets 2011 section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 1 622 299 € comme suit :

		BP 2010	Réalisé 2010	BP 2011
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 567 916,00	1 429 667,11	1 622 299,00
011	Charges à caractère général	1 439 737,00	1 412 906,19	1 100 850,00
65	Autres charges de gestion courante	3 639,00	3 138,30	422 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
42	Opération d'ordre de transfert entre section	13 650,00	13 622,62	15 300,00
023	Virement à la section d'investissement	65 300,00	0,00	42 530,00
022	Dépenses imprévues	44 590,00	0,00	40 119,00
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 567 916,00	1 412 595,23	1 622 299,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	175 784,69	0,00	158 712,81
70	Produit des services du domaine	75 950,00	75 029,69	73 087,19
73	Impôts et taxes	1 252 916,00	1 269 366,50	1 300 999,00
74	Dotations, subventions	61 765,31	68 199,04	88 000,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	1 500,00

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et n'ayant plus de question, le conseil communautaire valide à l'unanimité le budget annexe Déchets 2011 section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 85 000 € comme suit :

		BP 2010	Réalisé 2010	RAR 2010	BP 2011	TOTAL RAR + BP 2011
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	138 500,00	15 121,99	0,00	85 000,00	85 000,00
001	Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	115 200,00	15 121,99	0,00	78 000,00	78 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	138 500,00	16 253,62	2 341,00	82 659,00	85 000,00
001	Excédent antérieur reporté	11 017,86	0,00	0,00	12 149,49	12 149,49
021	Virement de la section de fonctionnement	65 300,00	0,00	0,00	42 530,00	42 530,00
10	Dotations, fonds divers	20 373,14	0,00	2 341,00	12 679,51	15 020,51
13	Subventions d'investissement	28 159,00	2 631,00	0,00	0,00	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre section	13 650,00	13 622,62	0,00	15 300,00	15 300,00

Vote du budget annexe « SPANC » 2011

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et n'ayant plus de question, le conseil communautaire valide à l'unanimité le budget annexe SPANC 2011 section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 140 000 € comme suit :

		BP 2010	Réalisé 2010	Proposition BP 2011
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	150 000,00	64 039,80	140 000,00
011	Charges à caractère général	117 900,00	64 004,80	129 700,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	35,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	8 000,00	0,00	8 300,00
023	Virement à l'investissement	23 100,00	0,00	0,00
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	150 000,00	58 802,59	140 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	32 472,58	0,00	13 855,96
70	Produit des services	60 000,00	47 480,00	63 044,04
74	Dotations, subventions, participations	57 527,42	11 322,59	63 100,00

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et n'ayant plus de question, le conseil communautaire valide à l'unanimité le budget annexe SPANC 2011 section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 28 279,41 € comme suit :

		BP 2010	Réalisé 2010	RAR 2010	BP 2011	Total BP + RAR
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	60 000,00	44 980,36	3 500,00	25 279,41	28 779,41
001	Déficit antérieur reporté	0,00	0,00		25 279,41	25 279,41
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	6 458,40	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 000,00	38 521,96	3 500,00	0,00	3 500,00

020	Dépenses imprévues	4 000,00	0,00		0,00	0,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	60 000,00	19 700,95	15 400,00	13 379,41	28 779,41
001	Excédent antérieur reporté	0,00				0,00
021	Virement du fonctionnement	23 100,00			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers	24 400,00	19 700,95	3 900,00	13 379,41	17 279,41
13	Subventions d'investissement	12 500,00	0,00	11 500,00	0,00	11 500,00

Vote du budget annexe « Transport scolaire » 2011

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et n'ayant plus de question, le conseil communautaire valide à l'unanimité le budget annexe Transport 2011 section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 400 765 € comme suit :

		BP 2010	Réalisé 2010	Proposition BP 2011
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	418 850,00	416 883,28	400 765,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00	0,00	24 653,24
011	Charges à caractère général	418 850,00	416 883,28	374 750,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	1 361,76
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	418 850,00	383 441,46	400 765,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	8 788,58	0,00	0,00
70	Produit des services du domaine	20 061,42	28 082,30	40 765,00
74	Dotations, subventions, participations	390 000,00	355 359,16	360 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00

Vote du budget annexe « Zones d'activités » 2011

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et n'ayant plus de question, le conseil communautaire valide à l'unanimité le budget annexe Zones d'activités 2011 section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 971 000 € comme suit :

		BP 2010	Réalisé 2010	Proposition 2011
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 033 545,06	372 765,57	971 000,00
002	Déficit reporté	0,00	0,00	0,00
023	Virement à l'investissement	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00
011	Charges à caractère général	180 673,06	77 369,96	307 865,00
66	Charges financières	17 684,00	17 682,63	15 034,00
042	Opération d'ordre entre section	807 033,00	259 558,59	622 621,00
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	18 155,00	18 154,39	15 480,00
	RECETTES FONCTIONNEMENT	1 033 545,06	422 447,38	971 000,00
002	Excédent reporté	56 652,06	0,00	106 333,87
042	Opération d'ordre entre section	303 410,00	180 405,18	195 430,00
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	18 155,00	18 154,39	15 480,00
70	Produits des services	655 328,00	169 356,00	524 906,00

74	Dotations	0,00	54 531,81	128 850,13
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et n'ayant plus de question, le conseil communautaire valide à l'unanimité le budget annexe Zones d'activités 2011 section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 894 900,42 € comme suit :

		BP 2010	Réalisé 2010	Proposition 2011
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 012 520,00	249 368,00	894 900,42
001	Déficit reporté	640 146,01	0,00	629 955,42
040	Opération d'ordre entre section	303 410,00	180 405,18	195 430,00
16	Emprunt et dettes	68 963,99	68 962,82	69 515,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 012 520,00	259 558,59	894 900,42
021	Virement du fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section	807 033,00	259 558,59	622 621,00
13	Subventions d'investissement	205 487,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	272 279,42

4 - CONCOURS DU RECEVEUR INTERCOMMUNAL - Délibération n°2011-4-7/14

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de :

- demander le concours du receveur intercommunal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- prendre acte de l'acceptation du receveur municipal et de lui accorder l'indemnité de conseil à taux plein
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Mme Danielle Jardin, inspecteur du trésor, à compter du 20 novembre 2010
- accorder également à Mme Danielle Jardin, et dans les mêmes conditions, l'indemnité prévue par l'arrêté du 16 septembre 1983 au titre de l'aide et de l'assistance technique pour la préparation des budgets à compter de l'exercice 2011

5 - DETR : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES ECOLES - Délibération n°2011-4-7/15

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2011 pour les travaux d'aménagement et d'équipement des établissements scolaires intercommunaux de premier degré pour une dépense totale de 121 355,05 € HT soit une subvention de 60 377 € (50%).

6 – CONSEIL GENERAL : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE - Délibération n°2011-4-7/16

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de solliciter le conseil général du Calvados pour l'obtention d'une subvention culturelle de 276 364 € sur une dépense de 921 213 € pour la première tranche de travaux d'aménagement de l'école de musique dans l'ancien tribunal de Pont l'Évêque.

7 - GESTION DU PERSONNEL

Création de postes - délibération n°2011-4-7/17

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de :

- créer un poste d'ingénieur à 35/35ème
- fermer un poste d'adjoint technique 1ère classe à 24/35ème à compter du 1-1-2011
- ouvrir un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à 24/35^{ème} à compter du 1-1-2011

Mise à disposition de personnel - délibération n°2011-4-7/18

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention de mise à disposition gracieuse d'un agent d'animation de la ville de Pont l'Evêque pendant un an, qui est annexée au présent procès-verbal.

8 - COMMUNICATION : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de lancer une consultation pour la communication.

IV - SCOLAIRE

1 - TRANSPORT SCOLAIRE : VALIDATION DE LA NOUVELLE CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE RELATIVE A L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES AVEC LE CONSEIL GENERAL DU CALVADOS – Délibération n°2011-4-7/19

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire décide d'autoriser le président à signer la convention portant délégation de compétence en matière d'organisation de services de transport scolaire qui est annexée au présent procès-verbal.

2 - ECOLES DE PONT L'EVEQUE

Validation du projet d'aménagement de nouveaux sanitaires dans l'unité B rue Thouret – Délibération n°2011-4-7/20

A l'unanimité, le conseil communautaire valide le projet d'aménagement des nouveaux sanitaires de l'unité B pour un montant de 48 678.92 € HT dont le plan est annexé au présent procès-verbal.

Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école maternelle

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de lancer une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mission de maîtrise d'œuvre de la construction d'une école maternelle à Pont l'Evêque.

3 - ECOLES PRIVEES

Validation de l'avenant n°3 à la convention de financement des dépenses de fonctionnement de l'école Bon pasteur de Pont l'Evêque – Délibération n°2011-4-7/21

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant n°3 à la convention de financement des dépenses de fonctionnement de l'école privée Bon pasteur de Pont l'Evêque qui est annexé au présent procès verbal.

Validation de l'avenant n°1 à la convention de financement des dépenses de fonctionnement de l'école Jeanne d'Arc de Trouville sur Mer - Délibération n°2011-4-7/22

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant n°1 à la convention de financement des dépenses de fonctionnement de l'école Jeanne d'Arc de Trouville-sur-Mer qui est annexé au présent procès-verbal.

4 - ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE L'ÉCOLE DE SAINT BENOIT D'HEBERTOT - Délibération n°2011-4-7/23

A l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- de refuser la nouvelle étude du projet d'extension de l'école de Saint Benoît d'Hébertot et de déclarer l'appel d'offre infructueux au motif du non respect du coût prévisionnel des travaux
- de résilier le marché de maîtrise d'œuvre signé avec le cabinet Hubert Masson du fait de l'arrêt de l'exécution des prestations (selon article 18 du CCAP), celui-ci renonçant à toute indemnisation

5 - INFORMATION SUR LA REFLEXION D'ACCUEIL SCOLAIRE DU SECTEUR 7 - Délibération n°2011-4-7/24

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président, à l'unanimité, le conseil communautaire décide de :

- lancer une étude sur le secteur 7 pour définir la construction et la fermeture de classes
- définir une solution d'urgence pour la sécurité de l'école de Clarbec pour la rentrée de septembre 2011
- créer un comité de pilotage avec les maires des écoles concernées.

V - DEVELOPPEMENT DURABLE

1 - DECHETTERIE

Acquisition d'une console informatique

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de lancer une consultation pour l'acquisition d'une console informatique.

Modification du tarif pour le dépôt des emballages en carton - Délibération n°2011-4-7/25

Monsieur Lebey s'excuse et sort de la salle, ce qui porte **le nombre de conseillers communautaires à 53 personnes.**

A l'unanimité, le conseil décide de rendre gratuit l'apport des emballages carton à la déchetterie par les professionnels, ce qui modifie les tarifs comme suit :

MATERIAUX	Prix au m ³
Déchets verts	10€
Cartons	0€
Ferrailles - métaux	10€
Encombrants	10€
Bois	10€
Gravats - inertes	10€
Déchets amiantés	10€
Emballages plastiques vides souillés	10€
Déchets d'équipements électroniques et électriques	0€
Piles	0€
Néons	0€
Ampoules basse consommation	0€
Textiles et accessoires	0€

DMS (Déchets ménagers spéciaux)	Prix au kg
Acides	1,60€
Bases	1,60€
Liquides inflammables	1,60€
Liquides pâteux	1,60€

Produits phytosanitaires	1,60€
Bombes aérosols	1,60€
Produits non identifiés	1,60€
Huiles végétales	1,60€
Batteries	1€
Huiles minérales	0€

2 - TRI SELECTIF

Eco-emballages - Délibération n°2011-4-7/26

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer le contrat barème E avec Eco-emballages.

Eco-folio - Délibération n°2011-4-7/27

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant à la convention d'adhésion relative à la collecte et à l'élimination des déchets de papiers graphiques visés par le dispositif légal avec Ecofolio.

Textile : Association pour la Sauvegarde de la Touques et de ses Affluents (ASTA) - Délibération n°2011-4-7/28

A la majorité (monsieur Desfressigne s'abstient), le conseil communautaire valide la convention de partenariat avec l'ASTA et la société Recycollecte qui est annexée au présent procès-verbal.

3 - BILAN ENERGETIQUE

A l'unanimité, le conseil communautaire décide d'effectuer un bilan énergétique en partenariat avec Pays d'Auge Expansion sur les bâtiments suivants :

- Gymnase Mosagna
- Ecole de Pont l'Evêque UA
- Ecole du Breuil en Auge
- Ecole de Bonneville la Louvet
- Ecole de Blangy le Château

4 – FORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Madame Villotte informe les membres que Pays d'Auge Expansion organise des réunions de pédagogie sur le développement durable. Les membres de la commission développement durable et du bureau ont été invités à trois dates les 12-4, 26-4 et le 10-5-11 dans les locaux de la communauté de communes à 18h. Il faut renvoyer le coupon de participation. Monsieur Courseaux remercie madame Villotte.

VI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1 - ACTUALISATION DE LA VENTE D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE DE REUX - Délibération n°2011-4-7/29

A la majorité (monsieur Dutacq s'abstient), le conseil communautaire décide de :

- Vendre à la commune de Reux une parcelle dans les conditions suivantes :
- Désignation de la parcelle : section ZB n°194 dans la commune de Reux
 - Superficie : 1970 m²
 - Prix : 12.77 € le m² soit la somme de 25 156 €
 - Modalités de paiement : versement en totalité à la signature de la vente
 - Conditions suspensives : aucune

- Date ultime de régularisation de la vente : 30 juin 2011
- Autoriser le Président à signer les actes notariés de ladite vente

2 - VENTE A LA SOCIETE SPIRIT FRANCE - Délibération n°2011-4-7/30

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer pour le 30 juin l'avenant annexé au présent procès verbal qui prévoit une signature de la vente au plus tard le 30 septembre 2011, si l'autorisation d'exploiter n'est pas obtenue en juin.

VII - CULTURE - TOURISME

1 - ECOLE DE MUSIQUE

Validation du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du tribunal à Pont l'Evêque - Délibération n°2011-4-7/31

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Pougheol pour l'aménagement du tribunal de Pont l'Evêque en école de musique pour un montant de 13,02% du montant prévisionnel HT des travaux soit la somme de 170 253 € HT.

Validation du règlement intérieur de l'école et du règlement des études - Délibération n°2011-4-7/32

A l'unanimité, le conseil communautaire valide le règlement intérieur et le règlement des études de l'école de musique qui sont annexés au présent procès-verbal.

Modification des tarifs de l'école de musique - Délibération n°2011-4-7/33

A l'unanimité, le conseil communautaire décide d'instaurer les tarifs suivants :

		Tarifs trimestre	Tarifs mensuels
<u>ELEVES DE L'INTERCOM</u>			
<u>1er enfant</u>	F.M	33,75	11,25
	1 ^{er} instrument	77,55	25,85
	2 ^{ème} instrument (-50%)	38,85	12,95
<u>2ème enfant</u>	F.M	16,35	5,45
	1 ^{er} instrument	38,85	12,95
	2 ^{ème} instrument (-50%)	19,50	6,50
<u>3ème enfant</u>	F.M. + instrument	gratuit	gratuit
<i>Si membre de l'Harmonie municipale de Pont-l'Evêque</i>			
<u>1er enfant</u>	F.M	22,50	7,50
	1 ^{er} instrument	55,05	18,35
	2 ^{ème} instrument (-50%)	27,60	9,20
<u>2ème enfant</u>	F.M	11,25	3,75
	1 ^{er} instrument	22,50	7,50
	2 ^{ème} instrument (-50%)	11,25	3,75
<u>3ème enfant</u>	F.M. + instrument	gratuit	gratuit
<u>ELEVES HORS INTERCOM</u>			
<u>1er enfant</u>	F.M	105,15	35,05
	1 ^{er} instrument	247,95	82,65

	2^{ème} instrument (-50%)	124,05	41,35
<u>2^{ème} enfant</u>	F.M	60,30	20,10
	1 ^{er} instrument	148,95	49,65
	2^{ème} instrument (-50%)	74,55	24,85
<u>3^{ème} enfant</u>	F.M. + instrument	gratuit	gratuit

Si membre de l'Harmonie municipale de Pont-l'Evêque

<u>1^{er} enfant</u>	F.M	60,30	20,10
	1 ^{er} instrument	142,95	47,65
	2^{ème} instrument	71,55	23,85
<u>2^{ème} enfant</u>	F.M	33,75	11,25
	1 ^{er} instrument	77,55	25,85
	2^{ème} instrument (-50%)	38,85	12,95
<u>3^{ème} enfant</u>	F.M. + instrument	gratuit	gratuit

ADULTES DE L' INTERCOM

	F.M	50,10	16,70
	1 ^{er} instrument	116,40	38,80
	2^{ème} instrument (-50%)	58,20	19,40

Si membre de l'Harmonie municipale de Pont-l'Evêque

	F.M	33,75	11,25
	1 ^{er} instrument	77,55	25,85
	2^{ème} instrument (-50%)	38,85	12,95

ADULTES HORS INTERCOM (nouveau)

	F.M	121,50	40,50
	1 ^{er} instrument	286,65	95,55
	2^{ème} instrument (-50%)	143,40	47,80

Si membre de l'Harmonie municipale de Pont-l'Evêque

	F.M	82,65	27,55
	1 ^{er} instrument	195,00	65,00
	2^{ème} instrument (-50%)	97,5	32,5

EVEIL MUSICAL

30,00

LOCATION ANNUELLE D'INSTRUMENT

40,00

2 - BIBLIOTHEQUE : VALIDATION DE LA CONVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE - Délibération n°2011-4-7/34

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention pour le développement de la lecture publique avec la Bibliothèque Départementale de Prêt qui est annexée au présent procès-verbal.

3 - TOURISME**Taxe de séjour : modification du montant des pénalités pour retard de paiement de la taxe de séjour en 2011 et révision des tarifs de la taxe de séjour en 2012 – Délibérations n°2011-4-7/35 et 2011-4-7/36**

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de modifier :

- les pénalités de retard pour le paiement de la taxe de séjour forfaitaire à compter du 1er avril 2011 en appliquant le double du montant dont la collectivité est privée
- les tarifs de la taxe de séjour comme suit à compter du 1er avril 2012 :

Nature de l'hébergement (*)	Mode de recouvrement de la taxe
Hôtels de tourisme, résidences, chambres d'hôtes, meublés et gîtes 4 étoiles et +	Réel 1,20 euros/nuit/personne
Hôtels de tourisme, résidences, chambres d'hôtes, meublés et gîtes 3 étoiles	Réel 1,00 euros/nuit/personne
Hôtels de tourisme, résidences, chambres d'hôtes, meublés et gîtes 2 étoiles	Réel 0,80 euros/nuit/personne
Hôtels de tourisme, résidences, chambres d'hôtes, meublés et gîtes 1 étoile	Réel 0,70 euros/nuit/personne
Hôtels, résidences, meublés, gîtes ruraux privés, communaux et tous autres établissements, non classés, chambres d'hôtes, parcs résidentiels de loisir, village de vacances confort	Réel 0,30 euros/nuit/personne
Résidents propriétaires de mobil home	100 €/an/mobil home
Terrains de camping et caravanning classés 3 étoiles ou plus et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	Réel 0,45 euros/nuit/personne
Terrains de camping et caravanning et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes non classés ou inférieur à 3 étoiles	Réel 0,20 euros/nuit/personne

- étoile = épis = clé = tout autre label

VIII - ENVIRONNEMENT ET URBANISME

1 - ADRESSES NUMERIQUES : INFORMATION

Monsieur Courseaux remercie les communes d'être venues à la réunion qu'il a organisée sur les adresses numériques métriques. Il voit bien que ce n'est pas si simple que ça. Monsieur Laurent, inspecteur du cadastre de Pont l'Evêque est très intéressé par cette démarche, une réunion a donc été organisée avec les élus. La communauté de communes va fournir à chaque commune un grand plan sur lequel il y aura tous les chemins d'une couleur différente avec le sens de la flèche à partir de laquelle il va falloir commencer à calculer les numéros. Les communes doivent nommer toutes leurs voies. Les maires ont dit ensuite qu'il serait bien de faire une consultation pour les plaques et monsieur Courseaux n'est pas contre. Il faut que cela soit bien fait, il n'y a rien qui presse. Ensuite monsieur Laurent va changer toutes les feuilles du cadastre, répercuter tous les noms de voies et mettre tous les numéros du bâti. Une fois que le cadastre va être fait, on va inscrire cela dans le GPS.

Monsieur Cerisier précise que des gens ne sont pas contents car ils viennent de numéroter leur lotissement et avec ce système, ils vont devoir tout changer à l'envers. Monsieur Courseaux précise que l'adresse métrique ne s'applique qu'après l'agglomération. Pour les communes qui n'ont pas de lotissement, qui ont juste une église et une mairie comme Le Faulq, Le Brévedent, l'adresse métrique commence dès l'église. Monsieur Courseaux dit à monsieur Cerisier qu'il peut voir ce qu'on peut faire pour son lotissement.

IX - SPORT

1 - RENOVATION DES COURTS DE TENNIS : VALIDATION DU MARCHE – Délibération n°2011-4-7/37

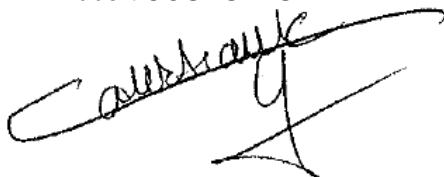
A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à signer les marchés suivants concernant la restauration des courts de tennis du complexe sportif d'Ornano à Pont l'Evêque :

- Lot n°1 - Fourniture et pose d'un sol synthétique pour chaque court : ST Groupe pour un montant de 42 317.45 € TTC
- Lot n°2 – Fourniture et pose d'un équipement de clôture : Closystem pour un montant de 14 314.81 € TTC
- Lot n°3 – Création d'un accès piéton : Guerin pour un montant de 5 322.20 € TTC
- Lot n°4 – Fourniture et pose des équipements sportifs : Serpev pour un montant de 2 354.32 € TTC

X - QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions diverses, Monsieur Courseaux lève la séance à 22h45.

Le Président,
Hubert COURSEAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Courseaux', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.